

L'objectif d'inclusion sociale de la **stratégie UE 2020¹** consiste à réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans les pays de l'UE-27 entre 2008 et 2018, soit une baisse d'environ un sixième. Les personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (ou **AROPE**) [voir encadré 1 fiche 24] sont soit en risque de pauvreté monétaire, soit en situation de privation matérielle sévère, soit vivent dans des ménages à faible intensité de travail. Cet objectif d'inclusion sociale a été transposé en objectifs nationaux par chaque État membre en 2010.

La France vise une baisse du nombre de personnes dans cette situation de 1,9 million, l'Italie une réduction de 2,2 millions et l'Espagne de 1,4-1,5 million. Certains pays ont toutefois choisi de définir leur objectif d'inclusion sociale en utilisant d'autres indicateurs, comme l'Allemagne qui souhaite réduire de 320 000 le nombre de chômeurs de longue durée. Le Royaume-Uni ne se fixe pas d'objectif chiffré.

Une baisse du nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

Entre 2008 et 2017, le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué de 4 millions dans l'UE-27 (*graphique 1*). Cette baisse est surtout le résultat de l'évolution dans les États membres ayant intégré l'UE entre 2004 et 2007 (NM-12), dans lesquels la population confrontée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale s'est fortement contractée, de 8 millions entre 2008 et 2017. À l'opposé, dans les pays de l'UE-15, le nombre de personnes dans cette situation demeure supérieur de 4 millions par rapport à 2008, conséquence de la crise économique. L'Espagne, l'Italie et la Grèce ont connu les plus fortes hausses (+4,4 millions). La moitié des pays de l'UE-15 ont toujours, en 2017, un nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale supérieur à 2008. Toutefois, la tendance est à la baisse depuis 2015 et on observe en 2017, la plus forte diminution dans l'UE-15 depuis la crise (-2,9 millions). En France, entre 2008 et 2017, le nombre de ces personnes baisse de 379 000 et, en part de la population, le taux diminue de 1,4 point ; il est l'un des plus faibles de l'UE-27 (*graphique 2*).

Une évolution très contrastée des trois populations composant AROPE en Europe

La prise en compte de la privation matérielle et de la faible intensité de travail donne lieu à une plus forte hétérogénéité entre pays que celle observée pour la seule pauvreté monétaire. Les NM-12 ont en effet des taux de privation matérielle deux fois plus élevés en moyenne que

les anciens États membres, alors que le taux global de risque de pauvreté y est proche de celui de l'UE-15.

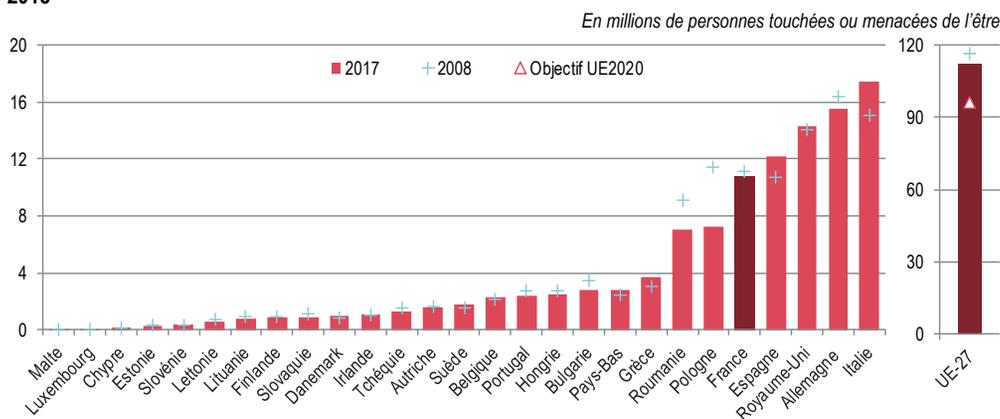
Entre 2008 et 2017, la **population en situation de privation matérielle sévère** augmente de 741 000 dans les pays de l'UE-15 (*tableau 1*), quasi exclusivement du fait des hausses très importantes intervenues dans les pays du sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce : +3,5 millions). En revanche, la privation matérielle sévère est en baisse en France, en Allemagne, en Autriche, au Portugal et dans la majorité des pays du nord et de l'est de l'Europe. Elle diminue aussi significativement dans presque tous les NM-12 (-9,6 millions au total, soit près de moitié moins qu'en 2008, ce qui représente, en taux, un recul de 9,2 points). Entre 2016 et 2017, elle augmente dans quatre pays (Autriche, Danemark, Pays-Bas et Suède) mais baisse significativement en Italie, en Grèce et en Espagne.

La **population vivant dans des ménages à faible intensité de travail** demeure, en 2017, supérieure de 1,9 million par rapport à 2008 dans la quasi-totalité des pays de l'UE-15 hormis l'Allemagne et la France. L'Espagne et la Grèce enregistrent les plus fortes hausses au cours de la même période (+2,1 millions et +0,6 million). Dans les NM-12, en revanche, la diminution globale de cette population est notable (-1,6 million), du fait de son recul dans la moitié des pays.

Enfin, la **population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire** augmente de 3,5 millions de personnes dans l'UE-27 et seul un tiers des pays enregistrent une baisse. De 2008 à 2017, en part de la population, le taux augmente en moyenne de 0,6 point dans l'UE-15 et baisse de 0,4 point dans les NM-12. La hausse se poursuit dans plus d'un tiers des pays entre 2016 et 2017, mais il s'agit de la première année où le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est inférieur à celui de 2008 dans l'UE-15 et l'UE-27. Toutefois, la notion de pauvreté monétaire est relative et doit donc être interprétée en tenant compte de l'évolution du seuil de pauvreté, lequel dépend de l'évolution du niveau de vie médian (voir fiche 34). Par exemple, le taux de risque de pauvreté augmente dans des proportions assez voisines en Belgique et en Italie entre 2008 et 2017, mais le seuil de pauvreté est en hausse de 25 % en Belgique contre 8 % en Italie. C'est le signe d'une dégradation plus importante du niveau de vie de la population dans ce dernier pays. En Grèce, le taux de pauvreté est assez stable (+0,1 point), mais le seuil de pauvreté s'effondre (-25 %) ce qui témoigne d'un appauvrissement généralisé. De même, la baisse du taux de pauvreté au Royaume-Uni est à relativiser puisqu'elle s'accompagne d'une baisse du seuil de pauvreté à cette période.

1. La **stratégie Europe 2020**, adoptée en 2010, vise à atteindre des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale dans les 27 pays membres de l'UE (hors Croatie qui a adhéré à l'UE en 2013) et se compose de cinq grands objectifs en matière d'emploi, de recherche et développement, d'énergie, d'éducation et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

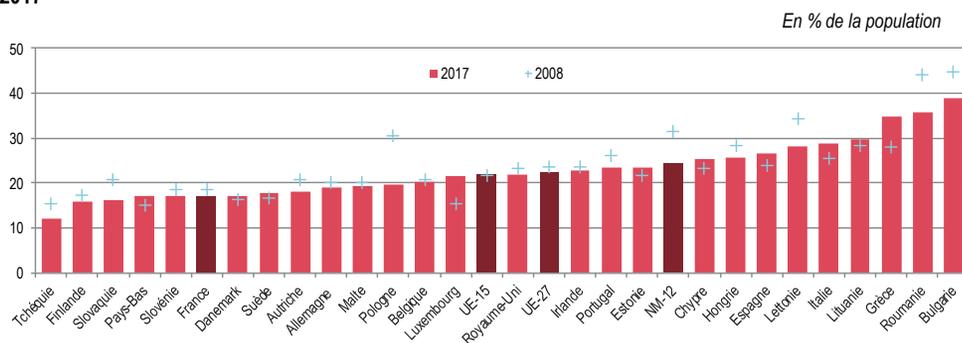
Graphique 1 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2008 et en 2017 et objectif UE 2020 pour 2018



Note > L'objectif de la stratégie UE 2020 a été fixé en 2010 en millions de personnes concernées, alors à 27, sans déclinaison automatique par pays membre. La population de la Croatie, qui a adhéré à l'UE en 2013, n'est dès lors pas comptabilisée dans la population totale. La cible européenne est fixée pour 2018, car il s'agira de la dernière année pour laquelle les données seront disponibles à l'horizon 2020.

Source > Eurostat, SRCV-UE.

Graphique 2 Taux de personnes exposées à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2008 et en 2017



Note > Les NM-12 sont les 12 États membres ayant intégré l'UE en 2004 et en 2007.

Source > Eurostat, SRCV-UE.

Tableau 1 Évolution du taux AROPE et de ses composantes entre 2008 et 2017

Taux 2017 en %, évolutions 2008-2017 en points de pourcentage

	Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale		Taux de risque de pauvreté (monétaire)		Privation matérielle sévère		Personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail	
	2017	2008-2017	2017	2008-2017	2017	2008-2017	2017	2008-2017
France	17,1	-1,4	13,3	0,8	4,1	-1,3	8,1	-0,7
Suède	17,7	1,0	15,8	2,3	1,1	-0,7	8,8	1,8
Allemagne	19,0	-1,1	16,1	0,9	3,4	-2,1	8,7	-3,0
Royaume-Uni	22,0	-1,2	17,0	-1,7	4,1	-0,4	10,1	-0,3
UE-15	22,0	0,3	17,0	0,6	5,4	0,0	10,2	0,7
UE-27	22,4	-1,3	16,9	0,4	6,6	-1,9	9,5	0,3
NM-12	24,3	-7,3	16,8	-0,4	11,3	-9,2	6,6	-1,5
Espagne	26,6	2,8	21,6	1,8	5,1	1,5	12,8	6,2
Italie	28,9	3,4	20,3	1,4	10,1	2,6	11,8	1,4

Note > Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est, par construction, inférieur à la somme de ses trois composantes, certaines personnes pouvant être affectées simultanément par plusieurs dimensions de la pauvreté et de l'exclusion.

Source > Eurostat, SRCV-UE.

Pour en savoir plus

> Rhomari, M., Roussel, R. (2018, octobre). Près d'un quart de la population européenne est toujours en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2016. DREES, *Études et Résultats*, 1088.